



Parti socialiste  
Saint-Blaise

Conseil communal  
De et à  
2072 Saint-Blaise

Saint-Blaise, le 25 novembre 2019

**Motion du groupe PS, « Un village avec des bâtiments économes en CO2 et des espaces généreux en biodiversité »**

Messieurs,

Par la présente, je dépose une motion au nom du groupe PS pour la séance du Conseil général du 12 décembre 2019.

Recevez, Messieurs, mes salutations cordiales.

Anne-Claude Cosandey, cheffe du groupe PS

Pièces jointes : texte de la motion ainsi que son développement

Saint-Blaise, le 25 novembre 2019



**Motion du groupe PS intitulée « Un village avec des bâtiments économes en CO2 et des espaces généreux en biodiversité »**

Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens permettant de développer, avec l'aide de la commission énergie, un train de mesures pour encourager les propriétaires privés à entreprendre des travaux d'assainissement énergétique, recourir aux énergies renouvelables, aménager et entretenir les extérieurs de manière à favoriser la biodiversité. L'analyse du Conseil communal porte également sur la mise en œuvre d'une action exemplaire sur son patrimoine immobilier administratif et financier.

Pour le groupe PS

Anne-Claude Cosandey  
Cheffe de groupe

## **Développement - motion intitulée «Un village avec des bâtiments économes en CO2 et des espaces généreux en biodiversité »**

Les bâtiments contribuent pour 1/4 aux émissions de gaz à effet de serre avec les conséquences que l'on connaît sur le climat. L'évolution de la biodiversité est quant à elle juste alarmante. Par exemple une étude récente montre qu'en Allemagne, la biomasse d'insecte a diminué d'environ 70% en 10 ans. Il est urgent d'agir à tous les échelons, et notamment au niveau communal qui est en prise directe avec les habitantes et habitants. La jeune génération nous somme de passer à la vitesse supérieure.

En ce qui concerne la question énergétique, des actions qui vont dans ce sens ont lieu au niveau fédéral et cantonal, en particulier avec le programme bâtiment. Mais ce n'est pas suffisant. Les clés sont en mains des propriétaires privés qui ne savent pas forcément comment s'y prendre ou qui sont freinés par l'équation économique à résoudre. Une action de proximité, au niveau de la commune, peut donner l'impulsion nécessaire au niveau particulier et initier une vraie dynamique exemplaire au sein du village.

Pour la biodiversité, rares sont les propriétaires conscients des gestes qui peuvent tuer ou nourrir la biodiversité. Là aussi des mesures de sensibilisation et d'encouragements de proximité peuvent mettre en route une spirale vertueuse qui aura un impact énorme sur le territoire communal.

Les collectivités publiques ont un devoir d'exemplarité, à Saint-Blaise il s'exprime de façon timide. En matière énergétique on suit les prescriptions cantonales lors de nouvelles constructions ou de rénovations prévues. Par rapport à la biodiversité on écoute le groupe Nature. C'est déjà ça, mais ce n'est pas assez ! Nous souhaitons qu'une évaluation énergétique du parc immobilier administratif et financier soit effectuée et qu'un plan d'action soit mis en place. Par rapport à la biodiversité, il faut également faire évoluer les pratiques d'entretien des espaces verts de manière systématique et pérenne.

Plusieurs communes proches proposent de telles actions. Par exemple Neuchâtel avec son fond communal de l'énergie, ou Nyon et son guide pour favoriser la biodiversité, allons nous en inspirer.

Il s'agit donc d'inciter propriétaires privés et publics à agir dans le sens du bien commun. L'augmentation de l'impôt financier, qui va dégager un revenu supplémentaire de près de CHF 300'000.-, est une opportunité à saisir !